



## SALAIRES 2015

## INSUFFISANT !

La seconde réunion s'est tenue le 14 janvier 2015. L'inflation définitive pour 2014, telle que retenue par la direction, est désormais connue : 0,41%.

Si les propositions de la direction ont évolué à la hausse, elles restent en l'état insuffisantes. Voir tableau ci-dessous.

Concernant les augmentations individuelles (AI) attribuées en 2014, la CFDT a demandé à connaître la répartition entre les augmentations du salaire de base (AI) et les primes. La direction nous apportera ces précisions pour la prochaine réunion. Il en est effet primordial de vérifier la part prise par les unes et les autres. Pour la CFDT, cette enveloppe d'AI devrait exclure les primes qui ne sont pas pérennes.

En outre, nous attendons encore la réponse à notre demande de précisions sur la répartition des AI par filière sur l'année 2014.

Les propositions complémentaires de la CFDT : augmentation de la part patronale sur la couverture santé, augmentation des taux d'astreinte et prise en compte de la surcotisation pour les temps partiels sur la base d'un temps plein sont, en l'état, rejetées par la direction. La CFDT va essayer dans les prochains jours d'infléchir cette position, en faisant de nouvelles propositions.



## RÉACTIONS DE LA CFDT

- La CFDT réitère sa demande d'augmentations générales identiques pour tous les salariés de l'Exécution et de la Maîtrise de qualification, représentant au moins les ¾ de l'enveloppe totale ;
- La CFDT maintient sa demande d'une augmentation générale pour la Maîtrise d'encadrement identique à celle de l'Exécution et Maîtrise de qualification ;
- La CFDT a répété que le « Talon » pour les Cadres devait être du même niveau que les AG des autres catégories de personnel. Nous réitérons que l'enveloppe de 8% affectée à la PSO soit distribuée en totalité.



## NOUVELLES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION

Catégorie professionnelle	Enveloppes	Répartition des augmentations	
		générales	individuelles
Exécution et Maîtrise de qualification : toutes filières	0,80 %	0,50 %	0,30 %
Maîtrise d'encadrement	0,80 %	Talon de 0,40 %	0,40 %
Cadres I-J-K-L	0,80 %	Talon de 0,40 %	0,40 %



## TOUJOURS INSUFFISANT !

CES NOUVELLES PROPOSITIONS, SI ELLES PERMETTENT DE FAIRE ÉVOLUER À LA HAUSSE LES ENVELOPPES POUR TOUTES LES CATÉGORIES CONCERNÉES, RESTENT INSUFFISANTES POUR LA CFDT.

LA PROCHAINE RÉUNION DE NÉGOCIATION SE TIENDRA LE 29 JANVIER 2015.